



COMMUNIQUE DE PRESSE

Groupe de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés

mardi 18 mai 2010

Chaque année en Suisse, quelque 14'000 enfants sont confrontés au divorce de leurs parents. Si les couples en voie de séparation ou de divorce peuvent faire appel, conjointement ou individuellement, à différentes prestations de soutien (consultations conjugales, juridiques, médiation, groupes de parole pour personnes séparées et divorcées), beaucoup d'enfants n'ont pas de lieu de parole pour exprimer leurs émotions liées à la séparation de leurs parents, abstraction faite de ceux qui bénéficient d'une psychothérapie individuelle. Cette situation de crise peut rester alors ancrée en eux comme un moment de grande souffrance, pouvant même porter préjudice à leur vie conjugale future.

En effet, la séparation de ses parents constitue un élément de grande fragilité pour l'enfant dans son développement à venir et peut mener, si l'on n'y prend pas garde, à des difficultés psychiques ou comportementales pendant l'enfance, au cours de l'adolescence ou à l'âge adulte.

En cas de séparation ou de divorce, la souffrance de l'enfant est naturelle et inévitable, mais il est possible de l'atténuer. Dans le cadre de groupes de parole créés spécifiquement à leur intention au sein du Centre social protestant Berne-Jura, les enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés auront la possibilité d'exprimer ce qu'ils ressentent, de poser des questions, de découvrir qu'ils ne sont pas seuls à vivre cette réalité et partager leurs soucis avec des pairs.

De tels groupes de parole donneront également la possibilité au couple parental en situation de séparation ou de divorce de sortir l'enfant du conflit de couple. Dans un souci d'ancrer la responsabilité des deux parents, leurs accords respectifs sont demandés. Ce sera alors l'occasion pour chaque membre du couple d'exercer ses responsabilités parentales dans un climat de coopération et de respect mutuel avec son (ex-)conjoint.

Le groupe de parole permet un travail orienté vers les ressources de l'enfant (qui sont à identifier, à mettre en lumière, à mobiliser et à stimuler), du groupe (en aidant les participants à interagir et en permettant aux questionnements et idées de circuler), des familles (en les impliquant dans le travail de leur enfant tout en respectant l'espace propre de ce dernier) et du CSP Berne-Jura (en mobilisant au



besoin d'autres professionnels au sein de l'institution ou à l'extérieur).

Ces groupes de parole, intitulés "Ma Famille Autrement", s'adressent donc aux enfants et adolescents confrontés à la séparation ou au divorce de leurs parents. Ils sont basés sur le concept mis en place et utilisé depuis plus de 15 ans par la Fondation As'trame à Lausanne, avec laquelle le CSP Berne-Jura travaille en partenariat pour ce projet.

Un groupe, composé d'enfants (dès 4 ans) ou d'adolescents (jusqu'à 18 ans), est formé par classe d'âge ou par fratrie. Il est encadré par un(e) ou des professionnel(le)s spécialisé(e)s dans le domaine de l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents.

Le soutien proposé est structuré en cinq séances en groupe, auxquelles s'ajoutent un entretien préalable ainsi qu'un entretien de bilan effectués avec l'enfant et ses parents.

Le groupe de parole a pour but d'aider les enfants et adolescents à mieux vivre la séparation de leurs parents, à accepter la nouvelle forme que prend leur famille et à comprendre leur nouvelle place à l'intérieur de cette dernière.

Pour l'enfant ou l'adolescent, le groupe de parole est notamment l'occasion de :

- ⇒ partager son vécu avec d'autres enfants ou adolescents vivant une situation semblable
- ⇒ mettre des mots sur ses émotions et en faciliter l'expression
- ⇒ développer ses propres ressources
- ⇒ s'exprimer et poser des questions dans un environnement sécurisé et neutre, en évitant de refouler ses peurs et ses interrogations.

La contribution financière demandée, pour l'ensemble du parcours, se situe entre Fr. 100.- et Fr. 300.- par enfant, en fonction des possibilités de chacun.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements et de s'inscrire par téléphone au secrétariat du CSP Berne-Jura (032 493 32 21) ou par courriel à l'adresse suivante: info@csp-beju.ch

En fonction des demandes, les rencontres auront lieu à Moutier ou à Bienne.